



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 29 MAI 2017

DÉLIBÉRATION N°2017-10

Le 29 mai 2017 à 09h00, le Conseil d'administration de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux s'est réuni sous la présidence de Monsieur Yves Déloye.

Étaient présents :

Membres ayant voix délibérative	Xabier Itçaina	Robert Lafore	Claire Laux		
	Gilles Pinson	Vincent Tiberj	Anne Gaudin		
	Jane Gray Sadran	Isabelle Guinaudeau	Céline Thriot		
	Stéphan Armengaud	Paul Melun	Théo Tournemille		
Es qualités	Yves Déloye				
Absents ayant voix délibérative et ayant donné procuration	Olivier Duhamel	Auberi Hautecoeur	Gaëtan Inard		
	Nathalie Loiseau	Marine Monin	Ferhat Ould-Ouali		
	Inès Rabei				
Absent n'ayant pas donné procuration	Vincent Caby	Paul Gaignard	Thierry Le Goff	Augustin Piétron	Manuel Tunon de Lara



PROPOSITION DE NOMINATION DES PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements et notamment ses articles 10 et 22,

DÉCIDE

Article unique :

Le Conseil d'administration propose la nomination des personnalités extérieures suivantes en son sein :

- **Anne Guérin**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix pour	19

- **Pierre de Gaétan Njikam-Mouliom**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix pour	19



- **Anne Fontagnères**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix pour	19

- **Mathieu Gallet**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	1
Nombre de voix pour	18

- **Isabelle Boudineau**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	1
Nombre de voix pour	18

- **Julien Rousset**

Après en avoir délibéré,

Effectif statutaire du CA	30
Membres en exercice	24
Nombre de présents et d'excusés ayant donné procuration au moment du vote	19
Nombre d'abstentions	0
Nombre de voix contre	0
Nombre de voix pour	19

Cette délibération est adoptée.

Les dispositions de la présente délibération prennent effet à compter de sa transmission au Recteur d'Académie de Bordeaux et de la notification de l'arrêté de nomination du Recteur.

Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire. Elle est affichée de manière permanente au sein du Bureau B218, 11 Allée Ausone, 33 607 Pessac Cedex et est accessible sur le site internet de l'établissement.

Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au Recteur d'Académie de Bordeaux et de sa publication.

Le Directeur

